

Le Président Sarkozy salue le volontarisme des filières biocarburants

Paris, le 30 septembre 2011 – La Collective du Bioéthanol se félicite du soutien du Président de la République et du Gouvernement apporté aux biocarburants lors de leur visite dans l'Oise le 27 septembre 2011. Elle attend de l'initiative de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat de lancer l'Observatoire des Biocarburants qu'elle favorise concrètement la réalisation de l'objectif de 10% d'énergies renouvelables dans les transports en 2020 fixé par la Directive européenne sur les énergies renouvelables. La filière bioéthanol française demande que l'Observatoire soit une instance de décision permettant d'améliorer l'efficacité des dispositifs en place.

« Nous souhaitons que cette mise en place réaffirme la place évidente des biocarburants dans le mix énergétique des transports », déclare Bruno Hot, président du SNPAA (Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole).

3 conditions nécessaires pour atteindre les objectifs de la directive

Le Président de la République a rappelé mardi la nécessité de « mobiliser toutes les marges d'argent public pour aider les filières industrielles dédiées aux biocarburants et à la chimie verte ».

Au delà d'une mission d'observation, de dialogue entre les acteurs et le gouvernement, et de la mise en place d'indicateurs de suivi, la filière française du bioéthanol attend que l'Observatoire des biocarburants valide et mette en œuvre les trois conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs de la Directive pour les essences :

- **l'accélération du déploiement dans les stations service du SP95-E10**, lancé en avril 2009 et qui sera le carburant de référence en 2013 ;
- **l'expansion du Superéthanol-E85 destiné aux véhicules flex-fuel**, avec l'engagement des constructeurs et distributeurs ;
- **la mise en place dès 2015 de l'E20 ou E25 au niveau européen**, essence incorporant jusqu'à 20% ou 25% d'éthanol.

« Nous attendons que cet Observatoire donne à l'ensemble des acteurs les outils nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement au bioéthanol, dans les meilleures conditions possibles » affirme Éric Lainé, Président de la CGB (Confédération Générale des planteurs de Betterave).

Une filière d'avenir, une contribution majeure et de nombreuses opportunités de développement

Pour les représentants de la filière bioéthanol française, le soutien gouvernemental aux biocarburants démontre leur contribution majeure pour atteindre les objectifs fixés par la directive européenne sur les énergies renouvelables, à savoir l'incorporation de 10% d'énergie renouvelable dans les transports en 2020.

Les biocarburants sont une filière d'avenir, le développement de la première génération traçant la voie de la seconde : « À quoi ça sert d'investir dans la première génération si nous n'avons pas la même ambition pour la seconde génération ? » a également déclaré le Président Nicolas Sarkozy.

À propos de la Collective du bioéthanol

La collective du bioéthanol a été créée en décembre 2007 par trois partenaires : France Betteraves, Passion Céréales et le Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole (SNPAA). Son objectif est d'informer les professionnels et le grand public sur la filière bioéthanol. Le bioéthanol est incorporé à ce jour dans les essences en France jusqu'à 5% dans le SP95 et le SP98, jusqu'à 10% dans le SP95-E10 et jusqu'à 85% dans le Superéthanol (E85). Pour en savoir plus : www.bioethanolcarburant.com

Service de presse Collective du Bioéthanol :

Thomas Marko & Associés

Laure Kuntzinger : 01 44 90 83 40 - laure.k@tmarkoagency.com

Zoé Neuville : 01 53 20 38 78 - zoe.n@tmarkoagency.com